CARNON: STATIONNEMENT PAYANT PIÉCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR POUR LES AYANTS-DROITS À UNE TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES LIÉES AU DEMANDEUR	PIÈCES LIÉES AU DOMICILE	PIÈCES LIÉES AU VÉHICULE
Personnes résidant à titre principal à Carnon Personnes résidant à titre principal à Mauguio Personnes résidant à titre secondaire à Carnon	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	Taxe d'habitation 2022 (plus attestation de rattachement au foyer fiscal si nécessaire) et justificatif de domicile de moins de 6 mois	Certificat d'immatriculation ou certificat provisoire d'immatriculation: Pour les véhicules personnels: au nom du bénéficiaire des droits de stationnement et à l'adresse de la résidence principale (identique à celle du justificatif de domicile) Pour un véhicule de fonction: au nom de l'employeur et attribué à un salarié, accompagné d'une attestation de l'employeur établissant que le demandeur du droit a un contrat de travail en cours au sein de l'entreprise et que le véhicule considéré est un véhicule de fonction, d'une fiche de paie de moins de 3 mois portant la mention de l'avantage en nature du véhicule (ou la mention « UP » utilisation personnelle d'une valeur non nulle) au sens des articles L242-1 du code de la sécurité sociale et 82 du code général des impôts. Attention: Les véhicules de fonction des sociétés ou entités unipersonnelles, ainsi que des indépendants et des dirigeants ne sont pas éligibles.
Professionnels dont l'activité est domiciliée à Carnon	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	→ Pour les propriétaires, exploitants et gérants : copie de l'acte de propriété ou du bail → Pour les salariés : copie du contrat de travail et fiche de paie de moins de 3 mois (sauf si le contrat a été signé dans les 3 mois précédant la demande)	
Plaisanciers (port à sec, port à flot, aires catamarans et yacht club)	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	Contrat portuaire	
Professionnels extérieurs intervenant à Carnon	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	K-BIS de moins de 3 mois	
Professionnels de la santé tels que définis par le code de la santé publique	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	SIREN/SIRET	
Personnes à mobilité réduite souhaitant enregistrer leur véhicule	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité et carte CMI de Stationnement ou Carte Européenne de Stationnement		

